Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

N° 04-02/12 /Cab/Com

Cayenne, le 16 02 2012 – 12h15

SÉCURITÉ PUBLIQUE : Chiffres et dispositifs

Suite à la manifestation qui a eu lieu à Cayenne hier, mercredi 15 février 2012, le Préfet de Guyane souhaite rappeler les données concernant la sécurité publique qu'il a présentées le 3 février dernier.

Il en ressort que les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en baisse de -2,84% dans le département par rapport à l'année 2010, les atteintes aux biens en hausse de 6,43%, et les escroqueries et infractions économiques et financières en baisse de -5,84%. Dans ces rubriques, il est important de noter la forte baisse des violences physiques crapuleuses, c'est-à-dire celles commises dans le cadre d'un vol, de -12,57% soit près de 150 faits de moins qu'en 2010. Les cambriolages restent stables, avec une baisse de -0,5%. La hausse des atteintes aux biens résulte de celle des vols simples, commis sans violence ni effraction, souvent sur des véhicules, qui augmentent de 16,9%.

Si le taux des infractions contre les personnes reste plus élevé que la moyenne nationale (16,42 pour mille habitants, contre 7,42 pour mille en moyenne), le taux de délinquance en Guyane évolue cependant de manière favorable, en constante baisse depuis plusieurs années : les atteintes volontaires à l'intégrité physique sont en diminution, alors qu'elles augmentent au niveau national. Le taux des atteintes aux biens est quant à lui tout-à-fait comparable au taux national (37,45 pour mille, contre 34,05 pour mille en moyenne).

Par ailleurs, la police et la gendarmerie enregistrent des résultats incontestables dans la lutte contre la délinquance. Les taux d'élucidation des crimes et délits commis en Guyane, de même que les statistiques relatives à l'activité des services, sont en constante augmentation. Sous la direction du Parquet, les enquêtes judiciaires aboutissent dans la majorité des affaires : ainsi, tous les auteurs des affaires criminelles commises durant les quatre derniers mois de l'année, qui avaient suscité une forte et légitime émotion dans la communauté guyanaise, ont été identifiés.

Préfecture de la région Guyane, PB 7008 – 97307 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 39 45 57 – télécopie : 0594 39 45 14 - courriel : anna.gouttenoire@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.pref.gouv.fr

Les forces de sécurité adaptent en permanence leur action et leurs méthodes aux modes opératoires d'une criminalité de type sud-américain aux caractéristiques particulières. La présence des gendarmes et des policiers a été renforcée sur la voie publique et les contrôles intensifiés. Ainsi que le président de la République l'a annoncé le 22 janvier lors de sa venue en Guyane, 60 patrouilles de gendarmerie supplémentaires ont été mises en place pour la sécurité des communes du littoral. Ce déploiement a été rendu possible par l'affectation, déjà réalisée, de véhicules en complément du parc existant. Concernant la police nationale, le nombre d'équipages de la brigade anti-criminalité a été augmenté, et les patrouilles du service général ont été renforcées durant les périodes de la journée les plus criminogènes. Ces mesures permettent d'améliorer la prévention des faits délictueux, de renforcer les contrôles et de rendre plus efficaces encore les interventions sur la voie publique. Enfin, en matière de délinquance des mineurs, une brigade de gendarmerie spécialisée sera prochainement mise en place à Kourou, en complément de celle qui existe déjà au commissariat de police de Cayenne.

Sous l'autorité du préfet, en concertation avec les collectivités locales, les services de gendarmerie et de police travaillent sans relâche à la sécurité des guyanais.

Que nos concitoyens soient certains que l'engagement de l'État en ce domaine est total.

Préfecture de la région Guyane, PB 7008 – 97307 Cayenne CEDEX -
téléphone : 0594 39 45 57 – télécopie : 0594 39 45 14 - courriel : anna.gouttenoire@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.pref.gouv.fr